

bien d'âmes arriveraient à la perfection par le ministère de prêtres saints !

Nous vous en supplions donc, O Jésus, ayez encore une fois compassion des foules qui ont faim et soif. Daignez faire que votre sacerdoce vous amène toute cette languissante humanité, afin que par elle, une fois de plus, la terre soit transformée, votre Eglise exaltée, et le règne de votre Cœur établi dans la paix.

Vierge Immaculée, Mère du prêtre éternel, vous-même prêtre et autel, qui eûtes pour premier fils adoptif saint Jean, le prêtre préféré de Jésus ; vous qui siégiez au cénacle comme maîtresse et reine des apôtres : daignez faire passer par vos lèvres bénies notre humble prière ; faites-en vous-même résonner les accents au cœur de votre divin Fils et, par votre toute-puissance suppliante, obtenez pour l'Eglise de votre Jésus une Pentecôte sans cesse renouvelée. Ainsi soit-il.

Le 1^{er} déc. 1907. — Les clercs peuvent gagner une indulgence de 300 jours si, en revêtant leur surplis, ils font le signe de la croix et récitent cette prière : « Indue me, Domine, novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. Amen. »

Le 10 déc. 1907. — Indulgence de 100 jours à tous ceux qui, assistant au saint sacrifice de la messe ou le célébrant, prient pour les pécheurs qui sont en agonie et doivent mourir dans la journée.

Le 11 déc. 1907. — Indulgence de 300 jours chaque fois que l'on prononce cette invocation : *O très pur cœur de Marie, je me confie en vous* ; et plénière une fois par mois pour ceux qui la récitent chaque jour pendant ce mois. Même indulgence de 300 jours pour la récitation de la prière suivante : *Père éternel, par le Sang précieux de Jésus-Christ, glorifiez votre saint Nom selon l'intention et les desseins de son Cœur adorable.*

Le 11 mars 1908. — *Urbis et Orbis*. Le Pape accorde que la confession nécessaire pour gagner une indulgence plénière attachée à une circonstance extraordinaire puisse se faire trois jours auparavant, si cette indulgence est accordée de telle sorte qu'on puisse la gagner plusieurs fois dans le même jour. Si l'on ne peut la gagner qu'une fois dans la journée, l'anticipation de la confession est de deux jours. Le Pape rappelle qu'on peut faire la communion la veille du jour où elle est